

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 20 (1932) |
| Heft: | 373 |
| Artikel: | Nos prud'femmes genevoises |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-260594 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

établie pour faire de la signature de ces pétitions un acte d'une signification et d'une sincérité profondes. Derrière chacun de ces noms, il y a une personnalité vivante, un être humain qu'une grande crainte étreint, la crainte de la destruction de notre civilisation, mais qui également est animé d'une forte volonté de paix qui peut être ignorée et à laquelle satisfaction ne peut être refusée.

Il a parfois été souligné par des hommes politiques que le monde n'est pas prêt pour le désarmement. Voici tout au moins la réponse d'une multitude d'hommes et de femmes de toutes les parties du monde qui sont décidés à ce que rien ne vienne retarder davantage l'exécution des engagements pris par les Gouvernements à maintes reprises, de réaliser une réduction et une limitation véritable, générale et importante des armements.

Mais cet engagement de désarmer n'est pas le seul qui ait été pris. On ne peut répéter trop souvent que nous avons donné notre parole de « renoncer à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale ». Si cette promesse solennelle faite par nos gouvernements ne doit pas rester lettre morte, si nous voulons être fidèles au meilleur de nous-mêmes et aux engagements pris les uns envers les autres, nous sommes tenus, sur l'honneur, de rechercher immédiatement une méthode différente et meilleure de régler nos différends. Cela semblerait presque une insulte de mettre en doute la sincérité de ces engagements si nous n'avions eu, au cours de ces derniers jours, la preuve tragique de la distance qui reste encore à parcourir avant que nous puissions croire en toute confiance que ces engagements seront tenus.

Nous vivons tous sous la menace d'un lourd nuage de dépression et d'anxiété. C'est plus haut que se trouve la seule issue. Nous adisons ceux qui nous conduisent de s'élever au-dessus des brouillards de la méfiance et de la crainte, pour faire l'expérience audacieuse d'une réduction des moyens et du matériel de guerre comme étape essentielle vers la suppression de la guerre elle-même. En qualité de messagers d'une multitude d'êtres qui auraient voulu se trouver ici pour parler eux-mêmes, nous déclarons que les peuples veulent la paix; nous vous donnons l'assurance que nous appuiersons les efforts que vous ferez pour assurer le succès de cette Conférence si importante, et que nous sommes prêts à prendre notre part des sacrifices et des risques qui pourront être nécessaires.

En dépit de tout cela, il est indéniable que de sinistres influences travaillent contre nous. Si l'une des deux grandes causes de guerre est la peur, l'autre est la cupidité; et, si la peur peut faire beaucoup pour paralyser les efforts des amis de la paix, la cupidité incite un grand nombre d'hommes à devenir ses ennemis invétérés, bien que secrets. La seule façon de résister aux forces engendrées par l'égoïsme est de les dévoiler. Nous comptons sur vous pour démasquer tous ces adversaires, car nous ne pouvons lutter contre des ombres ni contre des rumeurs.

En même temps qu'elle constitue une menace constante pour l'avenir, l'accumulation des armements est également un fardeau écrasant qui paralyse tous les efforts faits en vue d'échapper à la dépression économique de l'heure actuelle et de reconstituer à nouveau l'armature ébranlée de notre civilisation. En ce moment de crise aiguë dans tous les pays, plus de soixante-cinq millions de francs ont été dépensés chaque jour pour la préparation de la guerre. Nous sommes lasses des

sacrifices toujours nouveaux qui nous sont réclamés en vue d'une œuvre de destruction; l'homme qui aura le courage de demander des sacrifices pour des fins constructives sera suivi avec enthousiasme. Seul un avenir pacifique peut racheter le passé et rendre justice à ceux qui ont donné leur vie dans l'espoir de mettre un terme à la guerre.

Une grande vision apparaît clairement aux yeux de cette génération: la vision de toutes les forces de l'humanité réunies en vue d'un seul but, en vue d'un ordre mondial nouveau, fondé sur la compréhension mutuelle et la bonne volonté internationale.

Nous comptons sur vous pour nous faire avancer, dès maintenant, d'un pas vers la réalisation de cette vision de paix. Ce n'est pas seulement pour nous-mêmes que nous plaidons, mais aussi pour les générations à venir. En tant que femmes et mères, la pensée de ce qu'une autre guerre signifierait pour nos enfants est le stimulant le plus actif qui nous incite à l'effort qui nous faisons pour préserver leur vie d'un destin aussi néfaste.

Vous avez été choisis par vos Gouvernements respectifs comme Délégués à cette grande Assemblée, mais ce n'est pas au nom des Gouvernements seuls que vous parlez et agissez. Vous êtes responsables devant les peuples du monde. Au cours de ces semaines anxieuses pendant que vous appliquerez toutes les forces de votre intelligence et de votre discernement aux problèmes complexes qui vous sont soumis, les peuples attendent; ils sont décidés à ce que, d'une façon quelconque, une voie vers la solution soit trouvée; ils frappent aux portes et demandent à être entendus. Ils vous conjurent de ne pas vous laisser détourner du dessin bien arrêté de libérer l'humanité du fardeau intolérable des préparatifs de guerre et de dissiper l'atmosphère de haine et d'insécurité qu'ils engendrent.

Nous n'ignorons pas les graves difficultés qui vous confrontent, ni l'écrasante épreuve à laquelle seront soumis votre patience, votre courage et votre bonne volonté. Mais des obstacles techniques, quelque formidables qu'ils puissent être, ne sont pas insurmontables s'il y a une volonté forte pour triompher, et nous croyons de tout cœur qu'il y a derrière vous un mouvement si puissant d'opinion publique que vos efforts ne doivent pas être et ne seront pas vain.

Nos prud'hommes genevoises

En compagnie de tous leurs collègues masculins, nos élèves du 30 janvier ont prêté serment devant le Conseil d'Etat, avant d'être installées dans leurs fonctions; puis les différents groupes se sont organisés, répartissant les charges entre leurs membres.

Dans le groupe XI Patrons, notamment (carrières libérales, « sans profession », etc.), les cinq femmes nouvelles élues ont été mises à l'honneur par leurs dix collègues masculins, qui leur ont cédé toutes les places importantes avec une abnégation qu'il faudrait être terriblement naïves pour prendre au sérieux. Il n'est point besoin, en effet, d'être spécialement perspicaces pour discerner là une charmante petite manœuvre antiféministe, destinée à embarrasser les femmes en les mettant immédiatement en vedette dans des situations dont elles avaient d'abord à faire l'apprentissage. Combien plus sérieux et plus vraiment féministes ont été, voici

qui fera sans doute plus fortes mes profondes convictions.

* * *

Mais voilà: messieurs les étudiants de Lausanne, jaloux sans doute de l'Action Française à la séance du Trocadéro, ont fait un si long tapage que le public dut s'en aller sans ouïr la conférence que le public dut s'en aller sans ouïr la conférence.

* * *

Ce que j'ai vivement regretté. Je me réjouis d'entendre, une fois de plus, que la suffragiste n'est point femme, qu'une sorte ambition dévoie son énergie, qu'en elle l'esprit tue le cœur (si on lui reconnaît de l'esprit), que ses disgrâces ont fait ses convictions, et quoi encore? Soit toutes les aimables choses que dit à des Suisses le Suisse Pierre Grellet, et que semblaient annoncer certains échos sur Keyserling.

* * *

Messieurs les étudiants n'ont point permis la conférence.

Or, combien de ceux qui manifestèrent avec une si patriotique énergie ont lu Keyserling plus que moi? Plus que l'agent tout essoufflé de la bousculade, disant pourtant avec une douce bonhomie: « Ils n'ont point tout à fait tort! » Leur résolution d'ostracisme eut-elle des bases plus sérieuses qu'un seul article de journal?

Si j'aime en ces jeunes gens — qui savent le grec — l'ombrageuse susceptibilité qui les ont fait siffler en chœur, je songe avec mélancolie au mot de Thémistocle, que je ne sus jamais au mot français: *Frappe, mais écoute...*

La Gazette n'aurait-elle pas dû leur apprendre à écouter comme à siffler?

* * *

neuf ans, les Conseils de paroisses qui, lorsque les femmes y sont aussi arrivées pour la première fois, ne leur ont pas tendu le piège de charges auxquelles elles n'étaient point encore préparées, avec l'espérance de les y voir trébucher.

Mais, est-il besoin de la dire? nous avons confiance dans le savoir-faire et l'intelligence de nos élues pour déjouer cette mesquinerie combinatoire, et prouver à MM. les juges prud'hommes du groupe XI Patrons, au cours des quatre années qui viennent, qu'en voulant jouer un mauvais tour aux femmes, ils ont compté... sans les femmes!

Mme Emile Goud tient à exprimer ici ses meilleures remerciements à toutes celles à Genève, en Suisse et à l'étranger, dont les messages, les lettres et les envois de fleurs à l'occasion de son accroc de santé, l'ont infinitiment touchée et comblée.

L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève.

Tant de bruits ont couru, des plus fantaisistes aux moins bienveillants, sur les « préparatifs » d'un ordre très spécial — oui, vraiment, très spécial! — qui auraient été faits à Genève, pour offrir à ceux des membres des délégations à la Conférence qui en auraient éprouvé le besoin des joies, qui ne sont ni de l'ordre spirituel, ni de celui de la chasteté — et ces racontars suscitant des questions de nos amies de l'étranger, nous voudrions leur mettre ici, un point final.

Liquidons d'abord les rumeurs extraordinaires, selon lesquelles « on » aurait amené 300 femmes à Genève pour les besoins de la Conférence, ou encore « on » aurait décidé de rouvrir les maisons de tolérance fermées depuis sept ans bientôt, ou enfin qui assuraient (cela c'était un journal français qui le publiait) que le « Conseil de la Ville » avait délibéré de l'ouverture d'une maison à l'enseigne du *Plat d'Etain*... Inutile de dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ces inventions. Nous pouvons d'autant mieux l'affirmer que, pour être absolument sûre de nos sources quand nous démentons, nous nous étions adressées au Département genevois de Justice et Police, dont le chef, M. le Conseiller d'Etat Fréd. Martin, nous avait répondu qu'il nous autorisait à déclarer en son nom que son Département était absolument décidé à continuer à faire appliquer la loi du 30 mai 1925 sur la moralité publique comme il l'a fait jusqu'à présent.

¹ Nous publions ici les articles essentiels de cette loi:

Art. 1er. — Sera puni d'emprisonnement pouvant s'élever jusqu'à deux ans, et en outre de l'interdiction des droits mentionnés à Part 12 Nos I et II du Code pénal pendant cinq ans au plus, celui qui d'une manière quelconque et en quelque lieu que ce soit, facilite ou provoque la prostitution d'autrui et en tire un profit direct.

Art. 3. — Tout tenancier d'un local servant habituellement à la prostitution sera passible d'un emprisonnement pouvant s'élever jusqu'à 3 mois et d'une amende jusqu'à 500 francs, ou de l'une de ces peines seulement.

Art. 4. — Lorsqu'il résultera d'un jugement que la prostitution s'exerce dans un établissement public quelconque, le Conseil d'Etat pourra en ordonner la fermeture immédiate.

Je me sens triste. Parce que je ne puis sans réserve approuver nos étudiants. Ce serait là d'après Keyserling, « le sentiment le plus féminin » (d'où je n'ai pas perdu ma soirée). Car le plus profond désir de la femme « serait de rencontrer et d'exalter en l'homme les plus hautes valeurs humaines ». (La violence étant, plutôt que virile, « frivole ».)

Donc me voilà, de suffragiste, faite femme, puisque je ne puis voir des Zofingiens sans les désirer parfaits sans m'affliger qu'ils ne soient point parfaits.

Décidément, je lirai Keyserling, comme j'ai lu Pierre Grellet.

J. FRIEDL.

A travers les Expositions

*Mme Hainard-Béchard.
(Athène, Genève)*

Ce n'est pas tous les jours que père, mère et fils exposent comme ici en même temps. Famille d'artistes, avec chacun son genre à lui.

Mme Hainard alterne paysages et portraits: église et maisons de Conflignon derrière des arbres printaniers; expressifs portraits de son fils et de sa fille; verger où l'on sent l'épaisseur moelleuse de l'herbe; maison rose dans le Midi, qui respire la joie; paysage du Midi aussi, dont les arbres pâles — des oliviers, sans doute — se groupent avec une rare élégance aérienne; bords de l'Arve et, par derrière, le Salève dans de ces jours où il s'étale à l'horizon gris, doux et terne...

PENNELLO.

D'autre part, il est parfaitement exact que se parlant du titre de « pension » (!!) une luxueuse maison de passe a été ouverte pendant quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations peu édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation! Mais très rapidement, la police est intervenue, « la pension » a été fermée, et son personnel comme sa tenantière (une Française) expulsé. Remarquons ici que pour ne pas perdre de temps, ce n'est pas sur la base de la loi sur la moralité publique que cette intervention a eu lieu, mais pour fausses déclarations de location et infraction à la loi fédérale sur les auberges:

Esperons que cet exemple rapide aura suffi et que « la présence de tant de militaires à Genève » ne pourra plus allécher tenantières et tenantières à inventer des combinaisons pour s'installer dans notre ville. Mais, du point de vue féministe qui est le nôtre, cette affaire ne contribue-t-elle pas à maintenir chez nos lectrices comme chez nous un sentiment d'humiliation à l'égard de cette ruée des forces de vice vers toute agglomération masculine, pour offrir de la chair féminine en pâture aux plus bas appétits? ...

Autour de la Conférence du Désarmement

Le dîner des organisations féminines internationales.

Parmi toutes les manifestations qui ont accompagné la cérémonie de la présentation des pétitions, il convient de citer le dîner extrêmement brillant, organisé par les Associations féminines membres du Comité international pour le Désarmement, le 5 février, au Club International. Présidé par Mme Ramondi (Hollande), à qui il fut remis pour la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté un souvenir de la magnifique campagne menée par elle, il réunit plus de 200 convives, qui entendirent des discours des cinq femmes déléguées à la Conférence, ainsi que de Mme Puech (France) pour l'Association féminine pour la S. d. N., de Dr. Helene Weber (Allemagne), ancienne députée au Reichstag, et de Miss Dingman, présidente du Comité International féminin.

Un meeting contre la crise sino-japonaise.

Improvisé en 24 heures seulement par quelques organisations féminines internationales, ce meeting réunissant un nombreux public à la Salle Centrale le 3 février, sous la présidence de Mme Goud. On y entendit successivement le prof. Ryussen, secrétaire général de l'Union des Associations pour la S. d. N.; Dr. M. E. Luders (Allemagne), ancienne députée au Reichstag; la princesse Cantacuzène, présidente du Conseil National des Femmes de Roumanie; Mme Duchêne (France), ancienne vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et le Dr. Atkinson, qui représentait l'Alliance Universelle de l'Amitié entre les Eglises. Et les paroles prononcées la ont été certainement pour beaucoup un moyen de libérer leur conscience du poids insupportable qu'y font peser les événements d'Extrême-Orient.



Publications reçues

JEAN RUMILLY: *Les chevaliers de la Roulotte.*
Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

C'est un historien des « pèlerins de la route », des tsiganes connus sous de nombreuses autres appellations, — un historien et un grand administrateur que M. Jean Rumilly. Son livre, illustré par Ed. Elzingre, fait vivre le lecteur avec ces éternels errants — peuple d'une vitalité supérieure, dont le sang ne s'est jamais déversé à aucun autre depuis des siècles et des siècles. Les bohémiens, M. Rumilly les aime, les comprend, veut les faire aimer. Il sait en tous cas les rendre intéressants.

M.-L. P.